

REGLEMENT DES FACTURES

Chaque trimestre fait l'objet d'une facturation :

1er trimestre – OCTOBRE / 2e trimestre – JANVIER / 3e trimestre – AVRIL

Vous avez différentes possibilités pour régler ces factures trimestrielles :

1. paiement de la totalité de la facture dans le mois qui suit sa réception
2. paiement par virement automatique sur le compte bancaire du collège. Le collège n'est pas autorisé à prélever votre compte, c'est à vous de faire la démarche auprès de votre banque à l'aide du RIB du collège. (ci-dessous) Indiquer de préférence le nom de l'enfant si celui-ci est différent de l'adulte payeur.
En 9 mensualités de septembre à mai + le solde restant à payer en juin.
Un document sera joint à la facture du 3e trimestre pour fixer le montant de la dernière mensualité (juin)

	Si acompte versé lors de l'inscription (120 €)	Sans acompte versé
EXTERNE	86,00 €	96,00 €
DP 5 Jours	196,00 €	206,00 €
DP 4 Jours	176,00 €	186,00 €
INTERNE	360,00 €	370,00 €

Ajouter à ce montant 9 € si vous avez choisi l'option 2 et 15 € si vous avez choisi l'option 3.

Si vous optez pour le virement automatique, nous vous signalons que les factures trimestrielles vous seront adressées à titre d'information et qu'elles ne devront pas faire l'objet d'un règlement supplémentaire.

L'envoi des factures se fera UNIQUEMENT par l'ENT et seul le R1 (responsable 1) pourra visualiser le détail de la facture.

RIB :

CA ALSACE VOSGES FR76 1720 6005 7443 3133 2901 013 Code BIC : AGRIFRPP872
CCM BLOTZHEIM FR76 1027 8030 5100 0126 0864 575 Code BIC : CMCIFR2A

TICKETS REPAS POUR LES ELEVES EXTERNES

Pour les élèves externes qui souhaitent prendre un repas au collège, des carnets de 10 tickets sont en vente pendant la récréation du matin (9h50 - 10h05) le lundi - mardi et jeudi au bureau de la gestionnaire.

Ces tickets restent valables pour les années scolaires suivantes. **Prix du carnet : 75 €**

Le ticket sera demandé à l'élève lors de son passage au self par un surveillant. Inutile de s'inscrire ou de réserver à l'avance.